

à l'actif AMARE *aimer*, AMO *j'aime*, et au passif AMARI *être aimé*, AMOR *je suis aimé*, etc.

327. — LES VERBES RÉFLÉCHIS OU PRONOMINAUX sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me flatte*. On les appelle *réfléchis* parce que l'action faite par le sujet retourne ou se réfléchit sur lui-même.

328. — La qualification de *verbes pronominaux* n'est pas exacte, attendu qu'elle n'indique nullement l'emploi simultané de deux pronoms; tous les verbes sont nécessairement pronominaux, puisqu'ils se conjuguent tous avec des pronoms. Pour être logique, il faudrait les appeler *verbes bi-pronominaux*.

329. — Les verbes réfléchis s'appellent aussi *verbes réciproques* quand l'action réagit à la fois sur le sujet et sur d'autres personnes; quand il y a, en un mot, réciprocité, comme dans ces personnes se nuisent entre elles.

Il n'y a point, à proprement parler, de *verbes réciproques*, puisque cette distinction tient uniquement au sens de certains verbes, et qu'il ne peut y avoir réciprocité qu'au pluriel; et en outre parce que tout verbe réciproque est nécessairement réfléchi au singulier.

330. — Des deux pronoms des verbes réfléchis le premier est toujours sujet; le second est régime direct ou indirect, selon que le verbe est actif ou neutre. Exemple: *tu te loues*, c'est-à-dire *tu loues toi*; *tu te nuis*, c'est-à-dire *tu nuis à toi*. Le premier pronom est sujet, parce qu'il représente la personne qui fait l'action; le second est régime, parce qu'il représente la personne qui la reçoit.

331. — Les verbes réfléchis se conjuguent tous avec l'auxiliaire *être*; mais il est à remarquer que dans ces verbes le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*; ainsi *je me suis promené* est mis pour *j'ai promené moi*.

332. — On distingue deux espèces de verbes réfléchis: les verbes essentiellement et les verbes accidentellement réfléchis.

Les *verbes essentiellement réfléchis* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer qu'avec deux pronoms, comme *je me repens*; on ne peut pas dire *je repens*.

Les *verbes accidentellement réfléchis* sont ceux qui peuvent se conjuguer avec un seul ou avec deux pronoms, selon le sens, comme *je me plais*; on peut dire *je plais*.

333. — Les verbes réfléchis ne le sont quelquefois que par la forme et non par le sens, comme dans *ce livre s'est bien vendu*; attendu que *le livre* ne peut faire l'action de se vendre lui-même. Dans ce cas on peut dire que le verbe a la forme réfléchie, mais qu'il a le sens passif; c'est comme s'il y avait: *ce livre a été bien vendu*. Ce sont des verbes réfléchis employés *figurément*.

334. — LES VERBES UNIPERSONNELS OU IMPERSONNELS sont ceux qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, comme *il faut*, *il pleut*. On les appelle *unipersonnels* parce qu'ils n'ont qu'une seule personne, et *impersonnels* parce qu'ils n'ont pour sujet aucune personne déterminée.

335. — Les verbes impersonnels ont toujours pour sujet le pronom *il*, qui, dans ce cas, est un pronom indéfini mis pour *cela*.

336. — Il y a des verbes qui sont essentiellement et d'autres qui sont accidentellement impersonnels. *Falloir*, *pleuvoir*, *neiger* sont essentiellement impersonnels, parce qu'on ne peut les conjuguer qu'à la troisième personne. Les verbes *être*, *avoir*, *faire*, *sembler*, *paraître*, etc., sont impersonnels quand ils ont pour sujet le pronom indéfini *il*, comme dans *il est vrai*, *il y a*, *il fait chaud*, *il semble qu'il pleut*, *il paraît qu'on se dispute*.

Quelques grammairiens nomment ces verbes: *verbes de la troisième personne*.

CHAPITRE X.

CONJUGAISON DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERBES.

337. — § I. — CONJUGAISON DU VERBE ACTIF ET AUXILIAIRE AVOIR.

MODE INFINITIF.

Présent avoir, — *passé avoir eu*, — *participe présent ayant*, — *participe passé eu*, ayant eu.

MODE INDICATIF.

Présent. J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont.
Imparfait. J'avais, tu avais, il avait, nous avions, vous aviez, ils avaient.

Passé défini. J'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.

Passé indéfini. J'ai eu, tu as eu, il a eu, nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.

Passé antérieur. J'eus eu, tu eus eu, il eut eu, nous eûmes eu, vous eûtes eu, ils eurent eu.

Plus-que-parfait. J'avais eu, tu avais eu, il avait eu, nous avions eu, vous aviez eu, ils avaient eu.

Futur simple. J'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront.

Futur passé. J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu, nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.

MODE CONDITIONNEL.

Présent. J'aurais, tu aurais, il aurait, nous aurions, vous auriez, ils auraient.

Passé. J'aurais eu, tu aurais eu, il aurait eu, nous aurions eu, vous auriez eu, ils auraient eu.

Deuxième passé. J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

MODE IMPÉRATIF.

Présent. — Aie, — ayons, ayez. —

MODE SUBJONCTIF.

Présent ou futur. Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

Imparfait. Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût, que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent.

Passé. Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu, que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.

Plus-que-parfait. Que j'eusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu, que nous eussions eu, que vous eussiez eu, qu'ils eussent eu.

338. — § II. — CONJUGAISON DU VERBE SUBSTANTIF ET AUXILIAIRE ÊTRE.

MODE INFINITIF.

Présent être. — *passé avoir été.* — *participe présent étant.* — *participe passé été.* ayant été.

MODE INDICATIF.

Présent. Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont.
Imparfait. J'étais, tu étais, il était, nous étions, vous étiez, ils étaient.

Passé défini. Je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent.

Passé indéfini. J'ai été, tu as été, il a été, nous avons été, vous avez été, ils ont été.

Passé antérieur. J'eus été, tu eus été, il eût été, nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.

Plus-que-parfait. J'avais été, tu avais été, il avait été, nous avions été, vous aviez été, ils avaient été.

Futur simple. Je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront.

Futur passé. J'aurai été, tu auras été, il aura été, nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

MODE CONDITIONNEL.

Présent. Je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, ils seraient.

Passé. J'aurais été, tu aurais été, il aurait été, nous aurions été, vous auriez été, ils auraient été.

Deuxième passé. J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

MODE IMPÉRATIF.

Présent. — Sois, — soyons, soyez. —

MODE SUBJONCTIF.

Présent ou futur. Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Imparfait. Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que nous fusions, que vous fussiez, qu'ils fussent.

Passé. Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été, que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

Plus-que-parfait. Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été, que nous eussions été, que vous eussiez été, qu'ils eussent été.

339. — § III. — MODÈLE DES QUATRE CONJUGAISONS RÉGULIÈRES.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

1^{re} Conjugaison. 2^e Conjugaison. 3^e Conjugaison. 4^e Conjugaison.
Chant er. Fin ir. Recev oir. Rend re.

PASSÉ.

Avoir chanté. Avoir fini. Avoir reçu. Avoir rendu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Chantant. Finissant. Recevant. Rendant.

PARTICIPE PASSÉ.

Chanté. Fini. Reçu. Rendu.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je chant e,	Je fin is,	Je recv ois,	Je rend s,
Tu chant es,	Tu fin is,	Tu recv ois,	Tu rend s,
Il chant e,	Il fin it,	Il recv oit,	Il rend,
N. chant ons,	N. finiss ons,	N. recv ons,	N. rend ons,
V. chant ez,	V. finiss ez,	V. recv ez,	V. rend ez,
Ils chant ent.	Ils finiss ent.	Ils recv ent.	Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je chant ais,	Je finiss ais,	Je recv ais,	Je rend ais,
Tu chant ais,	Tu finiss ais,	Tu recv ais,	Tu rend ais,
Il chant ait,	Il finiss ait,	Il recv ait,	Il rend ait,
N. chant ions,	N. finiss ions,	N. recv ions,	N. rend ions,
V. chant iez,	V. finiss iez,	V. recv iez,	V. rend iez,
Ils chant aient.	Ils finiss aient.	Ils recv aient.	Ils rend aient.

1^{re} Conjugaison. 2^e Conjugaison. 3^e Conjugaison. 4^e Conjugaison.

Je chant ai,
Tu chant as,
Il chant a,
N. chant âmes,
V. chant âtes,
Ils chant èrent.

Je fin is,
Tu fin is,
Il fin it,
N. fin îmes,
V. fin îtes,
Ils fin îrent.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç us,
Tu reç us,
Il reç ut,
N. reç ûmes,
V. reç ûtes,
Ils reç urent.

Je rend is,
Tu rend is,
Il rend it,
N. rend îmes,
V. rend îtes,
Ils rend îrent.

J' ai chanté,
Tu as id.
Il a id.
N. avons id.
V. avez id.
Ils ont id.

J' ai fini,
Tu as id.
Il a id.
N. avons id.
V. avez id.
Ils ont id.

PASSÉ INDÉFINI.

J' ai reçu,
Tu as id.
Il a id.
N. avons id.
V. avez id.
Ils ont id.

J' ai rendu,
Tu as id.
Il a id.
N. avons id.
V. avez id.
Ils ont id.

J' eus chanté,
Tu eus id.
Il eut id.
N. eûmes id.
V. eûtes id.
Ils eurent id.

J' eus fini,
Tu eus id.
Il eut id.
N. eûmes id.
V. eûtes id.
Ils eurent id.

PASSE ANTERIEUR.

J' eus reçu,
Tu eus id.
Il eut id.
N. eûmes id.
V. eûtes id.
Ils eurent id.

J' eus rendu,
Tu eus id.
Il eut id.
N. eûmes id.
V. eûtes id.
Ils eurent id.

J'ai eu chanté, etc.

J'ai eu fini, etc.

J'ai eu reçu, etc.

J'ai eu rendu, etc.

2^e PASSÉ ANTERIEUR (peu usité).

J' avais chanté,
Tu avais id.
Il avait id.
N. avions id.
V. aviez id.
Ils avaient id.

J' avais fini,
Tu avais id.
Il avait id.
N. avions id.
V. aviez id.
Ils avaient id.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais reçu,
Tu avais id.
Il avait id.
N. avions id.
V. aviez id.
Ils avaient id.

J' avais rendu,
Tu avais id.
Il avait id.
N. avions id.
V. aviez id.
Ils avaient id.

Je chanter ai,
Tu chanter as,
Il chanter a,
N. chanter ons,
V. chanter ez,
Ils chanter ont.

Je finir ai,
Tu finir as,
Il finir a,
N. finir ons,
V. finir ez,
Ils finir ont.

FUTUR.

Je recev rai,
Tu recev ras,
Il recev ra,
N. recev rons,
V. recev rez,
Ils recev rent.

Je rend rai,
Tu rend ras,
Il rend ra,
N. rend rons,
V. rend rez,
Ils rend ront.

J' aurai chanté,
Tu auras id.
Il aura id.
N. aurons id.
V. aurez id.
Ils auront id.

J' aurai fini,
Tu auras id.
Il aura id.
N. aurons id.
V. aurez id.
Ils auront id.

FUTUR PASSÉ.

J' aurai reçu,
Tu auras id.
Il aura id.
N. aurons id.
V. aurez id.
Ils auront id.

J' aurai rendu,
Tu auras id.
Il aura id.
N. aurons id.
V. aurez id.
Ils auront id.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je chanter ais,
Tu chanter ais,
Il chanter ait,
N. chanter ions,
V. chanter iez,
Ils chanter aient.

Je finir ais,
Tu finir ais,
Il finir ait,
N. finir ions,
V. finir iez,
Ils finir aient.

Je recev rais,
Tu recev rais,
Il recev rait,
N. recev rions,
V. recev riez,
Ils recev aient.

Je rend rais,
Tu rend rais,
Il rend rait,
N. rend rions,
V. rend riez,
Ils rend aient.

1^{re} Conjugaison. 2^e Conjugaison. 3^e Conjugaison. 4^e Conjugaison.

PASSÉ.

J' aurais chanté,
Tu aurais id.
Il aurait id.
N. aurions id.
V. auriez id.
Ils auraient id.

J' aurais fini,
Tu aurais id.
Il aurait id.
N. aurions id.
V. auriez id.
Ils auraient id.

J' aurais reçu,
Tu aurais id.
Il aurait id.
N. aurions id.
V. auriez id.
Ils auraient id.

J' aurais rendu,
Tu aurais id.
Il aurait id.
N. aurions id.
V. auriez id.
Ils auraient id.

2^e PASSÉ.

J' eusse chanté,
Il eût id.
N. eussions id.
V. eussiez id.
Ils eussent id.

J' eusse fini,
Il eût id.
N. eussions id.
V. eussiez id.
Ils eussent id.

J' eusse reçu,
Il eût id.
N. eussions id.
V. eussiez id.
Ils eussent id.

J' eusse rendu,
Il eût id.
N. eussions id.
V. eussiez id.
Ils eussent id.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Point de 1^{re} personne au singulier, ni de 3^e personne aux deux nombres.

Chanter e,
Chanter ons,
Chanter ez,

Fin is,
Finiss ons,
Finiss ez,

Reç ois,
Recev ons,
Recev ez,

Rend s,
Rend ons,
Rend ez,

PASSÉ.

Aie chanté,
Ayons chanté,
Ayez chanté.

Aie fini,
Ayons fini,
Ayez fini.

Aie reçu,
Ayons reçu,
Ayez reçu.

Aie rendu,
Ayons rendu,
Ayez rendu.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je chant e,
Que tu chant es,
Qu'il chant e,
Que n. chant ions,
Que v. chant iez,
Qu'ils chant ent.

Que je finiss e,
Que tu finiss es,
Qu'il finiss e,
Que n. finiss ions,
Que v. finiss iez,
Qu'ils finiss ent.

Que je recev e,
Que tu recev es,
Qu'il recev e,
Que n. recev ions,
Que v. recev iez,
Qu'ils recev ent.

Que je rend e,
Que tu rend es,
Qu'il rend e,
Que n. rend ions,
Que v. rend iez,
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je chant asse,
Qu'il chant ôt,
Que n. chant assions,
Que v. chant assiez,
Qu'ils chant assent.

Que je finiss es,
Qu'il finiss ôt,
Que n. finiss ions,
Que v. finiss iez,
Qu'ils finiss ent.

Que je recev es,
Qu'il recev ôt,
Que n. recev ions,
Que v. recev iez,
Qu'ils recev ent.

Que je rendis es,
Qu'il rendis ôt,
Que n. rendis ions,
Que v. rendis iez,
Qu'ils rendis ent.

PASSÉ.

Que j' aie chanté,
Qu'il ait id.
Que n. ayons id.
Que v. ayez id.
Qu'ils aient id.

Que j' aie fini,
Qu'il ait id.
Que n. ayons id.
Que v. ayez id.
Qu'ils aient id.

Que j' aie reçu,
Qu'il ait id.
Que n. ayons id.
Que v. ayez id.
Qu'ils aient id.

Que j' aie rendu,
Qu'il ait id.
Que n. ayons id.
Que v. ayez id.
Qu'ils aient id.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse chanté,
Qu'il eût id.
Que n. eussions id.
Que v. eussiez id.
Qu'ils eussent id.

Que j' eusse fini,
Qu'il eût id.
Que n. eussions id.
Que v. eussiez id.
Qu'ils eussent id.

Que j' eusse reçu,
Qu'il eût id.
Que n. eussions id.
Que v. eussiez id.
Qu'ils eussent id.

Que j' eusse rendu,
Qu'il eût id.
Que n. eussions id.
Que v. eussiez id.
Qu'ils eussent id.

340. — § IV. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA FORME
NEGATIVE.

INFINITIF.

Présent ne pas chanter, — *passé* n'avoir pas chanté, — *participe passé* ne chantant pas.

INDICATIF.

Présent. Je ne chante pas, tu ne chantes pas, il ne chante pas, nous ne chantons pas, vous ne chantez pas, ils ne chantent pas.

Imparfait. Je ne chantais pas, tu ne chantais pas, etc.

Passé défini. Je ne chantai pas, tu ne chantas pas, etc.

Passé indéfini. Je n'ai pas chanté, tu n'as pas chanté, etc.

Passé antérieur. Je n'eus pas chanté, tu n'eus pas chanté, etc.

Plus-que-parfait. Je n'avais pas chanté, tu n'avais pas chanté, etc.

Futur. Je ne chanterai pas, tu ne chanteras pas, etc.

Futur passé. Je n'aurai pas chanté, tu n'auras pas chanté, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je ne chanterais pas, tu ne chanterais pas, etc.

Passé. Je n'aurais pas chanté, tu n'aurais pas chanté, etc.

Deuxième passé. Je n'eusse pas chanté, tu n'eusses pas chanté, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. Ne chante pas, ne chantons pas, ne chantez pas.

SUBJONCTIF.

Présent. Que je ne chante pas, que tu ne chantes pas, etc.

Imparfait. Que je ne chantasse pas, que tu ne chantasses pas, etc.

Passé. Que je n'aie pas chanté, que tu n'aies pas chanté, etc.

Plus-que-parfait. Que je n'eusse pas chanté, que tu n'eusses pas chanté, etc.

341. — § V. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA FORME
INTERROGATIVE.

INDICATIF.

Présent. Chanté-je ? chantes-tu ? chante-t-il ? chantons-nous ? chantez-vous ? chantent-ils ?

Imparfait. Chantais-je ? chantais-tu ? chantait-il ? etc.

Passé défini. Chantai-je ? chantas-tu ? chanta-t-il ? etc.

Passé indéfini. Ai-je chanté ? as-tu chanté ? a-t-il chanté ? avons-nous chanté ? avez-vous chanté ? ont-ils chanté ?

Passé antérieur. Eus-je chanté ? (Peu usité.)

Plus-que-parfait. Avais-je chanté ? avais-tu chanté ?

Futur. Chanterai-je ? chanteras-tu ? chantera-t-il ?

Futur passé. Aurai-je chanté ? auras-tu chanté ? etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Chanterai-je ? chanterais-tu ? chanterait-il ? etc.

Passé. Aurais-je chanté ? aurais-tu chanté ? etc.

Deuxième passé. Eussé-je chanté ? eusses-tu chanté ? eût-il chanté ? etc.

342. — § VI. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA FORME
MIXTE.

INDICATIF.

Présent. Ne chanté-je pas ? ne chantes-tu pas ? ne chante-t-il pas ? ne chantons-nous pas ? ne chantez-vous pas ? ne chantent-ils pas ?

Imparfait. Ne chantais-je pas ? ne chantais-tu pas ? etc.

Passé défini. Ne chantai-je pas ? ne chantas-tu pas ? ne chanta-t-il pas ? etc.

Passé indéfini. N'ai-je pas chanté ? n'as-tu pas chanté ? n'a-t-il pas chanté ? n'avons-nous pas chanté ? etc.

Passé antérieur. N'eus-je pas chanté ? (Peu usité.)

Plus-que-parfait. N'avais-je pas chanté ? n'avais-tu pas chanté ? etc.

Futur. Ne chanterai-je pas ? ne chanteras-tu pas ? ne chantera-t-il pas ? etc.

Futur passé. N'aurai-je pas chanté ? n'auras-tu pas chanté ? etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Ne chanterais-je pas ? ne chanterais-tu pas ? etc.

Passé. N'aurais-je pas chanté ? n'aurais-tu pas chanté ? etc.

Deuxième passé. N'eussé-je pas chanté ? n'eusses-tu pas chanté ? etc.

343. — § VII. — CONJUGAISON D'UN VERBE NEUTRE AVEC
L'AUXILIAIRE ÊTRE.

INFINITIF.

Présent. Partir.

Passé. Etre parti ou partie.

Participe présent. Partant.

Participe passé. parti, partie.

INDICATIF.

Présent. Je pars, tu pars, etc.

Imparfait. Je parlais, tu parlais, etc.
Passé défini. Je partis, tu partis, etc.
Passé indéfini. Je suis parti ou partie, tu es parti ou partie, il est parti ou elle est partie, nous sommes partis ou parties, vous êtes partis ou parties, ils sont partis ou elles sont parties.
Passé antérieur. Je fus parti ou partie, tu fus parti ou partie, etc.
Plus-que-parfait. J'étais parti ou partie, etc.
Futur. Je partirai, tu partiras.
Futur passé. Je serai parti ou partie, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je partirais, tu partirais, etc.
Passé. Je serais parti ou partie, etc.
Deuxième passé. Je fusse parti ou partie, tu fusses parti ou partie, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. — Pars, — partons, partez. —

SUBJONCTIF.

Présent. Que je parte, que tu partes, etc.
Imparfait. Que je partisse, que tu partisses, qu'il partît, etc.
Passé. Que je sois parti ou partie, que tu sois parti ou partie, etc.
Plus-que-parfait. Que je fusse parti ou partie, etc.

344. — § VIII. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA VOIX PASSIVE.

INFINITIF.

Présent. Etre aimé ou aimée.
Passé. Avoir été aimé ou aimée.
Participe présent. Etant aimé ou aimée.
Participe passé. Ayant été aimé ou aimée.

INDICATIF.

Présent. Je suis aimé ou aimée, tu es aimé ou aimée, il est aimé ou elle est aimée, nous sommes aimés ou aimées, vous êtes aimés ou aimées, ils sont aimés ou elles sont aimées.
Imparfait. J'étais aimé ou aimée, tu étais aimé ou aimée, etc.
Passé défini. Je fus aimé ou aimée, tu fus aimé ou aimée, etc.
Passé indéfini. J'ai été aimé ou aimée, etc.
Plus-que-parfait. J'avais été aimé ou aimée, etc.
Futur. Je serai aimé ou aimée, etc.
Futur antérieur. J'aurais été aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je serais aimé ou aimée, etc.

Passé. J'aurais été aimé ou aimée, etc.
Second passé. J'eusse été aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. Sois aimé ou aimée, soyons aimés ou aimées, soyez aimés ou aimées.

SUBJONCTIF.

Présent. Que je sois aimé ou aimée, etc.
Imparfait. Que je fusse aimé ou aimée, etc.
Passé. Que j'aie été aimé ou aimée, etc.
Plus-que-parfait. Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

345. — § IX. CONJUGAISON D'UN VERBE RÉFLÉCHI.

INFINITIF.

Présent. Se fâcher.
Passé. S'être fâché ou fâchée.
Participe présent. Se fâchant.
Participe passé. S'étant fâché ou fâchée.

INDICATIF.

Présent. Je me fâche, tu te fâches, il se fâche, nous nous fâchons, vous vous fâchez, ils se fâchent.
Imparfait. Je me fâchais, tu te fâchais, etc.
Passé défini. Je me fâchai, tu te fâchas, etc.
Passé indéfini. Je me suis fâché ou fâchée, tu t'es fâché ou fâchée, il s'est fâché ou elle s'est fâchée, nous nous sommes fâchés ou fâchées, vous vous êtes fâchés ou fâchées, ils se sont fâchés ou elles se sont fâchées.
Passé antérieur. Je me fus fâché ou fâchée, etc.
Plus-que-parfait. Je m'étais fâché ou fâchée, etc.
Futur. Je me fâcherai, tu te fâcheras, etc.
Futur passé. Je me serai fâché ou fâchée, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je me fâcherais, tu te fâcherais, etc.
Passé. Je me serais fâché ou fâchée, etc.
Second passé. Je me fusse fâché ou fâchée, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. — Fâche-toi, — fâchons-nous, fâchez-vous. —

SUBJONCTIF.

Présent. Que je me fâche, que tu te fâches, etc.
Imparfait. Que je me fâchasse, etc.
Passé. Que je me sois fâché ou fâchée, etc.
Plus-que-parfait. Que je me fusse fâché ou fâchée, etc.

346. — § X. CONJUGAISON D'UN VERBE UNIPERSONNEL.

INFINITIF.		<i>Plus-que-parfait</i> Il avait tonné.	
<i>Présent</i>	Tonner.	<i>Futur</i> Il tonnera.	
<i>Passé</i>	Avoir tonné.	<i>Futur passé</i> Il aura tonné.	
<i>Partic. présent</i>	Tonnant.	CONDITIONNEL.	
<i>Participe passé</i>	Tonné.	<i>Présent</i> Il tonnerait.	
INDICATIF.		<i>Passé</i> Il aurait tonné.	
<i>Présent</i>	Il tonne.	<i>Second passé</i> Il eût tonné.	
<i>Imparfait</i>	Il tonnait.	SUBJONCTIF.	
<i>Passé défini</i>	Il tonna.	<i>Présent</i> Qu'il tonne.	
<i>Passé indéfini</i>	Il a tonné.	<i>Imparfait.</i> Qu'il tonnât.	
<i>Passé antérieur</i>	Il eut tonné.	<i>Passé</i> Qu'il ait tonné.	
		<i>Plus-que-parfait.</i> Qu'il eût tonné.	

Par extension, poétiquement et figurément, ce verbe est intransitif : *l'airain tonne; ce prédicateur tonne contre le vice.*

CHAPITRE XI.

VOCABULAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES A DIFFICULTÉS (1).

Première Conjugaison (2).

347. — ALLER, *allant, allé, je vais, j'allai* (avec être).
Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. — J'allais.
— Je suis allé ou allée. — J'irai, tu iras. — J'irais, tu irais. — Va,
allons, allez. — Que j'aïlle, que tu aïlles, qu'il aïlle, que nous al-
lions, que vous alliez, qu'ils aillent.

(1) Les cinq temps primitifs sont toujours rangés dans l'ordre suivant : *Présent de l'infinitif, participe présent, participe passé, présent de l'indicatif, passé défini.* (Voyez la note du n° 280).

(2) Ce qui distingue surtout l'orthographe des verbes de la première conjugaison, c'est l'absence de l's à la première personne du présent de l'affirmatif et du présent du subjonctif. Cela vient de ce qu'on écrivait autrefois cette première personne sans s dans tous les verbes. On écrivait je *vai*, je *not*, je *nien*, je *rend*. On permit d'abord aux poètes d'ajouter une s pour éviter l'hiatus dans le cours du vers; cet usage passa peu à peu à la prose, et depuis il est devenu obligatoire. Les verbes de la première conjugaison, et certains verbes de la deuxième, ont conservé l'ancienne orthographe. (Cette note aurait dû être placée au n. 286.)

Remarque. La deuxième personne du singulier de l'impératif qui ne doit pas avoir une s finale, en prend une par euphonie avant une voyelle. On écrit : *Va te coucher; vas en chercher* (Voyez s'en aller).

348. — ANNONCER, *annonçant, annoncé, j'annonce, j'annonçai.*
Dans les verbes en *cer*, le c prend une cédille avant a, o, u, afin de conserver la prononciation douce.

349. — BAYER, *bayant*, (part. p. nul), *je baye, je bayai.*
Ce verbe n'est guère usité que dans l'expression familière *bayer aux Corneilles* (comme *payer*; voyez *essuyer*).

350. — BÉER; vieux mot qui n'est plus usité qu'au participe présent et comme adjectif verbal : *béant, béante.*

351. — CHANGER, *changeant, changé, je change, je changeai.*
Dans les verbes en *ger*, le g est suivi d'un e euphonique avant un a ou un o, afin de conserver la prononciation douce. Cet e, qui est purement euphonique, n'appartient ni à la racine ni à la finale du verbe.

352. — S'EN ALLER (comme *aller*).
Dans les temps composés l'auxiliaire se place entre *en* et le participe; on dit : *Je m'en suis allé* et non *je me suis en allé*. Avec la conjonction *donc* à l'impératif il faut dire : *Allez-vous-en donc* et non *allez donc vous-en*.

A la deuxième personne du singulier de l'impératif on doit écrire *va-t'en* et non *va-t-en*, parce que le t n'est point euphonique comme dans *va-t-il? Chante-t-il?* c'est le pronom *te*, attendu que le verbe *s'en aller* est réfléchi; *va-t'en* est une élision de *va-te-en*.

353. — ENVOYER, *envoyant, envoyé, j'envoie, j'envoyai.*
Futur, j'enverrai. — *Conditionnel présent, j'enverrais.*
Les autres temps comme *essuyer*.

354. — EPELER, *épelant, épelé, j'épelle, j'épelai.*
J'épelle, tu épelles, il épelle, nous épelons, vous épelez, ils épellent; ou j'épèle, tu épèles, il épèle, nous épelons, vous épelez ils épèlent. — J'épellerai ou j'épèlerai. — J'épellerais ou j'épèlerais. — Que j'épelle ou que j'épèle (Voyez *jeter*).

Dans les verbes en *eler* et en *eter*, on double l'l et le t avant une syllabe muette, excepté dans *geler, déceler, harceler, peler, bourreler*, et *acheter*, qui prennent un accent grave sur l'avant dernier e et ne doublent pas la consonne; on écrit *je gèle* et non *je gelle* (1).

(1) L'euphonie veut que, lorsque la dernière syllabe est muette, l'e de l'avant-dernière syllabe soit ouvert, ce qui peut se marquer de deux manières, soit en doublant la consonne, comme dans *je jette, j'épelle*, soit en mettant un accent grave sans doubler la consonne, comme dans *je jète, j'épèle*.

Pour éviter des exceptions inutiles quelques grammairiens sont d'avis d'a-